



REVALORISATION DE L'IJAT ... UN CALENDRIER EN AVANCE !!!



37 EUROS DÈS LE 1^{ER} JUILLET

**ETAT D'URGENCE, VIGIPIRATE, CALAISIS,
MANIFESTATIONS À RÉPÉTITION, MAINTIEN DE
L'ORDRE, COP2 ET EURO 2016, RÉTABLISSEMENT DE
L'ORDRE ...**

Eu égard aux missions réitérées depuis des mois sans relâche et des efforts particulièrement conséquents des CRS, le Ministre de l'Intérieur lâche du lest et décide la revalorisation de l'IJAT au 1^{er} juillet 2016, soit 37 €.

Certes des efforts doivent encore compléter cette indemnité mais le geste du Ministère en ces temps de disette est notable.

La CFTC-POLICE au service de tous les policiers !

